



PFC 2S



Projet « Diagnostic Risques Psycho-Sociaux »

Contexte

La communauté de communes du Gesnois Bilurien emploie environ 140 agents sur un territoire regroupant 21 communes.

La communauté de commune est le fruit de la fusion de deux communautés de communes (celles du pays Bilurien et du pays des Brières et du Gesnois) impulsée par le préfet en 2017. Il a fallu ensuite organiser les services rendus à la population et les niveler car ils n'étaient pas proposés de la même manière sur les 2 territoires. Cette organisation a pu pâtir de certaines difficultés : conflit social sur la direction petite enfance, enfance, jeunesse en 2024 ; vacance de poste à la direction des ressources humaines ; dispersion des directions sur différents sites ; changement de DGS.

La communauté de communes a créé un groupe de travail consacré à la prévention des RPS lequel a acté le principe d'une démarche externalisée pour garantir une expertise technique et une certaine neutralité. Le cabinet PFC 2S a ainsi été contacté afin de proposer une offre d'accompagnement dans la réalisation d'un diagnostic RPS pour dégager des pistes d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail.





PFC 2S

Le cabinet PFC 2S

Prévention Formation et Conseil en Santé et Sécurité

Le cabinet PFC 2S

Créé
en 2017

Pourquoi

- Accompagner les collectivités dans des démarches vertueuses de prévention des risques professionnels

Qui

- Louis Gombert
- Spécialiste de la prévention depuis plus de 20 ans (dont 15 comme fonctionnaire territorial)
- Enregistré Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) auprès de la direction du travail

Comment

- En rendant chacun acteur de la démarche et de sa propre sécurité
- En prenant en compte le travail réel plutôt que l'idée qu'on pourrait se faire du travail
- En concevant des outils du quotidien (pas d'usine à gaz)



Le consultant

Des compétences et une expérience solide en prévention :

- Préventeur depuis 2003
- Habilité Intervenant en Prévention des Risqué Professionnel (IPRP) par la DREETS
- Formation de chargé d'inspection (ACFI)

Une connaissance fine des collectivités territoriales :

- Employé dans différentes collectivités pendant plus de 15 ans (commune, communauté de communes, Centre Départemental de Gestion)
- Intervenant pour le CNFPT et l'ADIAJ notamment





PFC 2S



La proposition PFC 2S

La philosophie PFC 2S

Une méthode participative pour :

- rendre chacun acteur de la démarche et de sa propre sécurité
- prendre en compte le travail réel plutôt que l'idée qu'on pourrait se faire du travail à réaliser
- permettre à la communauté de communes de partager le diagnostic

Des pistes d'action pragmatiques pour :

- mener des actions réalistes
- voir de réelles évolutions



Méthode proposée

- Utilisation d'un questionnaire éprouvé
 - Mise en lumière des difficultés perçues par les agents selon le référentiel des facteurs de RPS du rapport Gollac
 - Analyse fine des réponses : thématique par thématique
 - Retour anonyme pour favoriser l'expression (enveloppe pré-affranchie directement adressée à PFC 2S)
- Entretiens collectifs
 - Identifier et partager les difficultés rencontrées au quotidien
 - Rechercher des solutions consensuelles
- Entretiens individuels
 - Permettre aux agents qui le souhaitent d'évoquer des sujets qu'ils n'oseraient pas évoquer dans leur équipe de travail
- Une approche participative
 - Association du groupe de travail déjà installé pour analyser et partager les résultats puis identifier et porter des actions de prévention



Organisation de la prestation

Actions étape 1 : Analyse quantitative	Dates possibles	Durée
Préparation des documents et des réunions de lancement	Travail au cabinet	0,5 J
Réunion du comité de pilotage : • Présentation de la démarche et des outils • Validation du planning d'intervention • Remplissage de la partie employeur du questionnaire	06/11/2025 10h-12h	2h
Réunion de présentation de la démarche aux responsables hiérarchiques (ou à tous les agents) et Distribution des questionnaires	20/11/2025 18h45	30'
Remplissage puis envoi des questionnaires au consultant	<i>Date limite de retour : 17/12/2025</i>	
Exploitation des questionnaires	Travail au cabinet	2 J
Réunion du groupe de travail : • Exploitation des résultats du questionnaire • Identification de pistes de travail pour les entretiens collectifs	05/01/2026 10h-12h	2h



Organisation de la prestation

Actions étape 2 : Analyse qualitative		Dates possibles	Durée
Entretiens collectifs par service :	• animateurs (10)	07/01/2026	3h
	• animateurs (10)	07/01/2026	3h
	• Agents administratifs (12)	14/01/2026	3h
	• animateurs (10)	14/01/2026	3h
	• animateurs (10)	15/01/2026	3h
	• animateurs (10)	15/01/2026	3h
	• animateurs (10)	16/01/2026	3h
	• Chargés de missions (4)	16/01/2026	3h
	• animateurs (10)	19/01/2026	3h
	• Managers (10)	19/01/2026	3h
	• animateurs (10)	20/01/2026	3h
	• Managers périsco (14)	20/01/2026	3h
	• Agents techniques (5)	21/01/2026	3h
	• animateurs (10)	21/01/2026	3h

Les professeurs de musique ne sont pas intégrés à ce chiffrage faute de pouvoir les réunir pour un entretien collectif



Organisation de la prestation

Actions étape 2 : Analyse qualitative (suite)	Dates possibles	Durée
Entretiens individuels <i>(sur demande des agents) – facturés au réel réalisé par demi-journée</i>	22/01/2026 29/01/2026 30/01/2026	45' par agent
Exploitation des entretiens collectifs	Travail au cabinet	3,5 J

Actions étape 3 : Plan de maîtrise	Dates possibles	Durée
Préparation d'une proposition de plan de maîtrise	Travail au cabinet	1 J
Réunion du groupe de travail : - Partage des situations problèmes identifiées - Identification de pistes d'action	13/02/2026 8h45-12h45	4h
Réunion du comité de pilotage : - Présentation du diagnostic RPS et du plan de maîtrise - Identification des suites à donner	03/03/2026 14h-16h30	2,5h
Présentation du diagnostic au CST	À déterminer	30'

A l'issue de ce travail, le consultant livrera à la communauté de communes une évaluation des facteurs de risques psychosociaux accompagnée d'un listing d'actions de maîtrise envisageables ; la communauté de communes restant décisionnaire des actions à mettre œuvre et de leur programmation.



Organisation de la prestation

Comité de pilotage / groupe de travail

	Comité de pilotage	Groupe de travail
Rôle	Garant du bon déroulement de la démarche Chargé de valider la démarche d'évaluation ainsi que le plan d'action	Chargé d'assister le consultant pour analyser les résultats statistiques des questionnaires et la détermination d'actions de prévention possibles Se verra présenter la méthodologie de façon à ce qu'il puisse la reproduire
Composition proposée	☐ un élu ☐ DGS ☐ DRH ☐ Le/les assistants de prévention	☐ Un représentant de la direction (DRH ?) ☐ Un chef de service ☐ Un agent hors chaîne hiérarchique ☐ Le/les assistants de prévention ☐ Un représentant du personnel au CST



Proposition tarifaire

Coût :

Diagnostic RPS – analyse quantitative : 4 005,20 € HT soit 4 806, 24€ TTC

Diagnostic RPS – analyse qualitative : 8 891,50 € HT soit 10 669,80 € TTC

(entretiens collectifs répartis sur 7 jours)

Diagnostic RPS – analyse qualitative (entretiens individuels facturés à la demi-journée ; toute demi-journée entamée étant facturée) : **580,00 € HT soit 696,00 € TTC**

(le tarif à la demi-journée ainsi calculé intègre le temps de traitement des données recueillies lors des entretiens)

Présentation de la démarche aux responsables (ou à tous les agents) : 525 €HT soit 630 €TTC

Présentation du diagnostic en CST : 525 €HT soit 630 €TTC

(frais de déplacements et frais annexes inclus)

Devis DEV 0063



Parce que la pérennité et l'efficacité des organisations
passent par la mise en place et l'animation de
politiques RH misant sur les conditions de travail.

Louis GOMBERT
Tél : 06 72 20 35 78
Courriel : louis.gombert@pfc2s.fr



PFC 2S

**Prévention Formation Conseil
en Santé Sécurité au travail**